

Ce centre, qui est situé dans la ville la plus industrialisée du Canada, à Hamilton, a été institué pour donner accès, tant aux travailleurs syndiqués et non syndiqués qu'aux sociétés et à d'autres, aux informations les plus récentes sur les produits chimiques et les autres dangers présents au travail. Croyez-le ou non, monsieur le Président, le Conseil du Trésor a dit au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail qu'il devrait trouver 1 million de dollars dans le secteur privé d'ici 1992 s'il voulait survivre.

Le moment est venu pour les travailleurs du pays de dire au gouvernement que la vie et la santé des travailleurs ne peuvent être troquées contre le dollar tout-puissant. Le centre sera dans l'impossibilité de trouver 1 million de dollars d'ici la fin de 1992. Cette décision sonne le glas du centre.

C'est une véritable honte de constater que le gouvernement ne voit pas l'utilité de donner aux travailleurs des informations sur les déversements de produits chimiques et sur d'autres risques au travail. C'est pourtant son rôle. Ce n'est pas le rôle d'une société privée de payer pour le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Le Conseil du Trésor ferait mieux de comprendre le message.

\* \* \*

● (1430)

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

### LA POSITION DU PREMIER MINISTRE DU MANITOBA À L'ÉGARD DE L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN

**M. Léo Duguay (Saint-Boniface):** Monsieur le Président, après avoir passé la fin de semaine dans l'intimité avec le député d'Oshawa (M. Broadbent) et les chefs syndicaux, Shirley Carr et Bob White, Howard Pawley est rentré chez lui en demandant qu'on tienne des élections fédérales sur le libre-échange. Du même souffle, il a refusé de rappeler la législature manitobaine pour débattre la question, mais il a annoncé qu'il manifesterait son opposition au cours d'assemblées privées où seules les personnes invitées pourraient écouter ses exposés propagandistes.

Est-ce vraiment ce même gouvernement qui a dépensé 2 milliards de dollars pour construire la centrale hydro-électrique à Limestone?

Est-ce vraiment ce même gouvernement qui veut exporter plus d'énergie d'une autre centrale hydro-électrique à Conawapa, en aval de Limestone?

Est-ce vraiment ce même gouvernement qui a alloué 80 000 dollars américains pour contrer un groupe de lobbyistes des États-Unis qui s'opposent à l'importation d'énergie hydro-électrique du Manitoba?

Comment les néo-démocrates du Manitoba peuvent-ils simultanément s'opposer au libre-échange et demander un meilleur accès au marché américain?

Comme le *Sun* de Winnipeg le disait ce matin: «Pawley et ses conseillers vont peut-être s'apercevoir que la population manitobaine est beaucoup plus intelligente qu'ils pensent».

## Questions orales

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### L'ÉVACUATION CAUSÉE PAR L'ALARME D'INCENDIE—LA PROMPTE INTERVENTION D'UN EMPLOYÉ

**M. le Président:** Avant de passer à la période des questions, je voudrais faire, au nom des députés, une déclaration qu'ils approuveront de tout coeur. Je croyais qu'on avait télédiffusé mes propos avant l'ouverture de la séance, mais je viens d'apprendre que ce n'est pas le cas. Je vais donc me répéter, car la population et tous les députés doivent une fière chandelle à l'un de nos employés lorsque l'alarme a sonné tout à l'heure, un employé qui aura droit aux égards de circonstance dès que je connaîtrai son nom.

Cet employé a repéré une défectuosité dans un moteur et a réussi à donner immédiatement l'alarme aux personnes compétentes. Et à cause de lui, on a pu contacter le service des incendies.

J'étais au sixième et sur le toit de l'édifice avec les pompiers. Je tiens à rappeler aux députés et au public que les opérations ont été menées de main de maître, avec efficacité, confiance et compétence.

Nous sommes redevables à tous ces gens d'avoir réagi aussi promptement, à commencer par cet employé de la Chambre qui a su détecter cette défectuosité, et qui a été magnifiquement secondé par les officiers et les pompiers du service des incendies.

Je sais que vous voudrez tous vous joindre à moi pour leur dire combien nous avons apprécié leur travail.

**Des voix:** Bravo!

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES DATES DES AUDIENCES DU COMITÉ

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le ministre des Finances a informé les Canadiens que le texte complet et définitif de l'accord commercial conclu entre le Canada et les États-Unis pourrait n'être déposé qu'à la fin de novembre. Dans sa déclaration, il a parlé de «six semaines».

Toutefois, et comme on peut le lire à la page 9632 du *hansard*, le premier ministre a déclaré le 5 octobre:

Je déposerai le texte complet de l'Accord dès que le libellé en aura été mis au point; il sera ensuite renvoyé au comité compétent de la Chambre pour analyse, étude et débat.

Ce sont là les paroles mêmes du premier ministre.